



Saint-Zéphirin
de Courval

Le Bulletin Municipal

Volume No 66 – MARS 2020



LA CORPORATION DES LOISIRS DE ST-ZÉPHIRIN AVEC ANDRÉ LESSARD

Plus de 80 personnes étaient présents pour le fest'hiver du 26 février dernier.

Une magnifique journée, remplie de surprise.

Merci à tous les bénévoles pour votre excellent travail. Un merci particulier à Monsieur André Lessard.

Le Fest'hiver sera de retour l'an prochain!
Au plaisir de vous y retrouver !

Les membres du conseil et les employés municipaux sont heureux d'accueillir dans leur équipe, **Madame Marie-Noëlle Lavertu**. Depuis le premier mars, elle occupe le poste d'agente d'animation et de soutien à la communauté.

Vous aurez le bonheur de la croiser au bureau municipal, au camp de jour et dans les nombreuses activités qui se dérouleront dans la municipalité.

Bienvenue à bord !



AUSSITÔT ARRIVÉ - AUSSITÔT LU

Le bulletin municipal renferme une multitude d'information concernant les différents services que la Municipalité et ses organismes vous offrent.

Le Conseil municipal, les Loisirs, la FADOQ, la Régie Incendie, la Régie des déchets etc...

Chaque mois, les chroniques suivantes apparaissent dans votre Bulletin Municipal.

- Le conseil vous informe...
- Rappel de votre inspecteur municipal...
- Les Loisirs et FADOQ vous informent...
- Les Régies déchets et incendie vous informent...
- Votre Bibliothèque vous informe...
- Saviez-vous que...

SOYEZ INFORMÉS ! FAITES LA LECTURE DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL CELA ÉVITERA DE VOUS

MARS 2020

- ♦ **Autorisation intervention urgentes sur les routes sous la responsabilité du MTQ pour l'année 2020**

- ♦ **Dépôt de projet « accueil nouveaux arrivants »**

- ♦ **Demande de commandite « Relais pour la vie » du Bas-St-François.**

Il est résolu qu'un montant de 100\$ soit versé à la Société du cancer pour le « Relais pour la vie » du Bas Saint-François.

- ♦ **Urbanisme—Aménagement du territoire et réglementation relative à l'environnement—Nomination des inspecteurs pour l'émission des permis et certificats pour la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval.**

La municipalité désigne à titre d'inspecteurs en bâtiments désignés pour l'émission des permis et certificats ainsi que pour l'application de la réglementation relative à l'environnement au nom de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

- ♦ Madame Anne-Marie Désilet
- ♦ Monsieur Martin Miron
- ♦ Monsieur Martin Croteau
- ♦ Monsieur Simon Lévesque
- ♦ Monsieur Pascal Richard

- ♦ **Résolution fixant les endroits d'affichage des avis publics de la municipalité.**

Dorénavant les endroits d'affichage de la municipalité seront :

- ♦ Bureau Municipal au 1232, rang St-Pierre
- ♦ Sur la page web de la municipalité, www.saint-zephirin.ca

- ♦ Liste des comptes à payés au 29 février 2020 totalise la somme de 106 601.06 \$.



- ♦ **Conteneur pour enrobage de plastique blanc** : Un conteneur est mis à votre disposition pour la collecte d'enrobage de plastique BLANC. Les plastiques blancs avec le revers noir pour les boudins d'ensilage sont maintenant acceptés. Le plastique doit être exempt de filet et de cordes

Conteneur pour résidus verts et matériaux secs :

Les conteneurs seront de retour pour la première semaine de mai.

- ♦ **Résidus domestiques dangereux** : Les contenants de 20 litres vides enlever les couvercles et insérer les contenants les uns dans les autres.

- ♦ **Résidus domestiques dangereux produits non acceptés** : Pneus, pinceaux, pannes, rouleaux à peinture, chiffons bombonnes de propane et butane etc. ne sont pas acceptés.

- ♦ **Caméras de surveillance** : Les conteneurs étant bien identifiés, il n'y a pas de raison d'y mettre n'importe quoi. Si tel est le cas, un constat d'infraction sera émis.

Important : ne pas surcharger les conteneurs, s'ils sont pleins à votre arriver revenir un autre jour et téléphoner au 450-564-2188.

- ♦ **Réparation de votre bac noir ou vert** : Avisez le bureau municipal au 450-564-2188.

- ♦ **Propriétaire de chiens** : Vous devez vous procurer une médaille au bureau municipal. Le coût est de 5\$ par année. Ceci facilite grandement les recherches en cas de chien perdu.

- ♦ **Abri-auto** : Les abris-auto sont permis du 15 novembre au 15 avril. Un seul abri-auto est permis par terrain. Pour avoir le règlement complet communiquer au 450-564-2188.

- ♦ **Feux en zone verte** : Vous devez faire une demande de permis entre le 15 avril et le 15 novembre pour faire un feu à ciel ouvert. Le permis est émis la journée même du brûlage. Le feu doit être composé que de bois ou matière végétale.

- ♦ **Feux en zone blanche (village)** : feux à ciel ouvert sont interdis. Les feux de foyer munis d'un grillage sont permis.

- ♦ **Rue Saint-Pierre (Rte 255)** : Pour toutes questions ou plainte concernant la route 255, veuillez communiquer au Centre de Service de Nicolet (MTQ) au 819-293-4488

Calendrier mensuel et collecte

Mars 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14 fadoq
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27 fadoq	28
29	30	31				

Avril 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10 Vendredi Saint	11
12	13	14	15	16 fadoq	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

⇒ Les bacs doivent être placés en bordure de rue, la veille de la collecte

Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

fadoq activités



Pâques



Lundi de pâques

RIGIDBNY

RAPPEL POUR DES COLLECTES RÉUSSIES :

- Sortir votre bac la veille de la collecte;
- Orienter les roues du bac vers la maison;
- Bien fermer le couvercle;
- Seules les matières confinées dans le bac seront collectées;
- Laisser un espace libre de 60 cm tout autour du bac;
- S'assurer que le bac n'est pas enlisé ou gelé au sol;
- Pour disposer de cendres : Laissez-les refroidir dans un contenant de métal au moins 7 jours afin d'éviter que votre bac ne s'enflamme, puis disposez-les dans des sacs.

HORAIRE DES COLLECTES 2020

Collecte d'ordures

2	16	30	JANVIER	2	9	16*	23	30	JUILLET
	13*	27	FÉVRIER	6	13*	20	27		AOÛT
	12	26	MARS	3	10	17	24		SEPTEMBRE
9*	16	23	AVRIL		1	8	22*		OCTOBRE
7	14	21	MAI		5	19			NOVEMBRE
4*	11	18	JUIN	3	17	31			DÉCEMBRE

* Collecte des encombrants

Matières recyclables

Collecte des matières recyclables toutes les semaines de l'année!

Dispositions relatives à la bande riveraine en milieu agricole

À l'intérieur de la bande riveraine en milieu agricole, la culture du sol à des fins d'exploitation agricole est interdite. La bande riveraine doit inclure en tout temps une largeur minimale d'un (1) mètre (3,28 pieds) sur le haut du talus.

Toutes personnes, qui contrevient au présent règlement, commet une infraction et est passible des pénalités suivantes :

- En cas de première infraction, si le contrevenant est une personne physique, il est possible d'une amende minimale de 500 \$ en plus des frais judiciaires pour chaque infraction;
- En cas de première infraction, si le contrevenant est une personne morale, il est possible d'une amende minimale de 1 000 \$ en plus des frais judiciaires pour chaque infraction

Toute infraction, si elle est continue, constitue jour après jour une offense séparée et le contrevenant est ainsi passible d'une amende et des pénalités ci-dessus édictées pour chaque jour durant lequel l'infraction se continue.



Saint-Zéphirin
de Courval

ALERTE MUNICIPALES

Soyez informé
immédiatement
quand ça compte !

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.



**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT !**

www.saint-zephirin.ca • 450 564-2188

**Inscription rapide et gratuite.
Nous pouvons vous inscrire
en moins d'une minute.**

**Téléphoner à Kim au bureau
municipal, elle se fera un plaisir
de vous inscrire et
de répondre à vos questions.**

Les élèves de 6^e année, de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de St-Zéphirin ramasseront durant l'année 2019-2020 toutes **les bouteilles de plastique consignées (bouteille de plastique seulement)** pour aider au financement de leurs activités de finissants.

Apportez vos consignes au secrétariat de l'école ou les remettre aux élèves.

Pour plus d'infos, contactez Madame Johanne Boisclair au 819-293-5821 poste 4251.

Nous vous remercions de votre collaboration !

Les élèves de 6^e année de l'École Notre-Dame-de-l'Assomption





CAMP DE JOUR 2020

La corporation des loisirs de St-Zéphirin



OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR

QUALITÉS RECHERCHÉES :

- Dynamisme
- Sens des responsabilités
- 16 ans et +
- Esprit d'équipe

DESCRIPTION DU POSTE :

- Encadrer et animer les enfants de 5 à 12 ans
- Maintenir un bon esprit d'équipe
- Assurer la sécurité et le bien-être des enfants
- 35 heures / semaine (lundi au vendredi)
- 13,10 \$ / heure

ENVOIE TON CV AVANT LE 1ER MAI 2020 à
loisirs@saint-zephirin.ca

Activités de la FADOQ

Vendredi le 27 mars 2020

Dîner à la cabane à sucre

Jeudi le 16 avril à 18 h

Souper gratuit suivi de l'assemblée générale à 19 h 30.

Au centre communautaire.



Le 5 mars dernier, le Club FADOQ de St-Zéphirin, en collaboration avec la Corporation des loisirs, a organisé un bingo intergénérationnel au Centre communautaire. L'activité a été couronnée d'un beau succès! De nombreux participants de tous âges, plusieurs prix et beaucoup de plaisir étaient au rendez-vous.

Félicitations aux organisateurs et merci aux participants!



L'association des bénévoles du CH Lucien-Shooner organise son 24^e P'tit Bazar le jeudi 9 avril 2020 de 11h à 16h.

Nous sollicitons votre aide pour nous permettre d'amasser des fonds. Tout le succès du P'tit Bazar repose sur l'effort de notre communauté, des familles, des bénévoles et de leurs amis.

De plus, nous vous invitons à venir nous encourager par votre présence entre 11 H 00 et 16 H. L'activité se déroulera à la cafétéria située au sous-sol du Ch et CLSC Lucien-Shooner. Il y aura vente de pâtisseries, livres, artisanats, bibelots, etc. Un spectacle sera offert aux résidents et leurs familles de lors cette journée dès 14h.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Mme Julie Lahaie au 450-568-2712, poste 57232

Au nom des résidents, les bénévoles vous disent merci !



INVITATION



Le comité de la Cafétéria coopérative La Capucine de l'École Notre-Dame-de-l'Assomption vous invite à une soirée bénéfice musicale pour amasser des fonds.

Quand : Samedi, le 28 mars 2020
Heure : 20h00 (Ouverture des portes à 19h00)
Endroit : Centre multifonctionnel de St-Elphège (Église)
 230, rue de l'Église St-Elphège, J0G 1J0

L'animation sera assurée par Landy Rose en duo et plusieurs prix de présence seront remis lors de la soirée. De plus, il y aura un service de bar sur place.



Coût du billet : 15\$ prévente
 20\$ à la porte
 Enfant 12 ans et moins gratuit

Vous pouvez vous procurer des billets en contactant :

Sarah Desfossés-Gaillard : 450 568-0240
 Mariko Dionne : 819 293-9662
 Linda Duval : 819 469-0307
 Shany Gauthier : 819 469-3342
 Lyne Lamothe : 450 564-1136



Cafétéria coopérative La Capucine
 1000, rue Saint-Joseph
 Saint-Zéphirin-de-Courval (Qc) J0G 1V0



ICI, ON S'ENGAGE
 Pour notre patrimoine naturel



Forums publics 19 et 26 mars

Les MRC doivent se doter d'un plan visant à conserver les milieux humides et hydriques.

Élus, propriétaires riverains, producteurs agricoles ou forestiers, vous êtes directement concernés.

Venez à l'un des forums organisés par vos quatre MRC participantes.

Inscription obligatoire et sans frais au
www.patrimoinenaturel.ca

Au retour d'une absence de plus de 7 jours, testez vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.






Inscription alerte municipale

Depuis 2019 un outil d'alerte municipale est utilisé à la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval. Gérée par le service des communications de la municipalité, cette application web « Alertes municipales » vous transmet rapidement par messages téléphoniques, par SMS ou par courriels, les alertes municipales importantes.

Que ce soit pour des changements aux services municipaux tels que le déneigement ou la collecte des ordures ou pour des avis majeurs de santé (tels les avis d'ébullition) ou de sécurité publique, nos alertes vous parviendront au moment opportun, où que vous soyez. Notre service est sans frais et permet le désabonnement en tout temps.

Toujours soucieuse de la sécurité et de la qualité de vie de ses citoyens, la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval est fière de vous offrir un service à la fine pointe des technologies de l'information.

Pour des raisons de sécurité et par soucis de l'environnement, à partir du **1^{er} mai 2020**, toutes les alertes seront diffusées par le biais de l'application « Alertes municipales » et sur nos différentes plateformes web seulement. Nous vous encourageons à vous inscrire rapidement, visitez notre site www.saint-zephirin.ca ou téléphonez à votre bureau municipal 450 564-2188 et Kim se fera un plaisir de vous inscrire. C'est rapide, facile et sans frais.

Restez aux commandes et ne manquez aucune alerte concernant votre municipalité!

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT !**

www.saint-zephirin.ca • 450 564-2188

L'équipe des communications de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval



CLINIQUE D'IMPÔT ANNUELLE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC SAINT-PIERRE

Comme chaque printemps, le Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre offre le service de déclarations d'impôt aux familles, couples ou personnes seules à faible revenu, dans le cadre du Service d'aide en impôt-Programme des bénévoles pour la saison 2019-2020 mis en place par Revenu Québec et l'Agence du Revenu du Canada. La période s'échelonnera du 4 mars au 22 avril 2020, **sur rendez-vous**.

Voici les dates pour l'horaire impôt dans les municipalités :

Jeudi 5 mars	Baie-du-Febvre	9 h à 11 h 30	La Visitation	13 h à 15 h 30
Jeudi 12 mars	Saint-Zéphirin	9 h à 11 h 30	Saint-Elphège	13 h à 15 h 30
Jeudi 2 avril	La Visitation	9 h à 11 h 30	Baie-du-Febvre	13 h à 15 h 30
Jeudi 9 avril	Saint-Elphège	9 h à 11 h 30	Saint-Zéphirin	13 h à 15 h 30

Documents à apporter : Relevé 31 locataire (sauf HLM) ou compte de taxes municipales propriétaires. Tous les documents officiels de revenus (T4 et autres), REER, placements (s'il y a lieu), le relevé officiel de la pharmacie (1 seul papier), reçus médicaux (lunettes, dents, etc.). Si 70 ans et plus ou aidant naturel : factures ou reçu de frais de maintien à domicile (déneigement, tonte de gazon, aide pour ménage, accompagnement transport, etc.).